

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi, 19 décembre 2022 à l'hôtel de ville du même endroit, à 20h.

Cette séance du conseil est sous la présidence de la mairesse, Rachel Dugas.

Sont présents les conseillers(ères) :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
Vanaly Leblanc	conseillère poste #2
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Steven Olscamp	conseiller poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim, Daniel Bujold, est présent.

368-12-2022

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Rachel Dugas, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare la séance ouverte à 20h et souhaite la bienvenue à tous.

369-12-2022

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse, Rachel Dugas, fait la lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 décembre 2022, qui se lit comme suit :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Programme triennal d'immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025
4. Période de questions
5. Clôture de la séance
6. Levée de la séance

À la suite de cette lecture, il est proposé par le conseiller Steven Olscamp et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

370-12-2022

3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2023, 2024 ET 2025

Il est proposé par la conseillère Vanaly Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025, tel que présenté.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION - 2023-2024 ET 2025

ACTIVITÉS	FINANCEMENT	2023 (\$)	2024 (\$)	2025 (\$)	TOTAL (\$)
ADMINISTRATION					
Chaises de bureau (4)	Budget	2 500			2 500
Chaises de réunion (10)	Surplus	2 500			2 500

TRAVAUX DE VOIRIE – subventionnés à 70 % selon étude de priorisation de Maxxum

1. Tronçon du ch Grand-Platin (Glissière de sécurité)	Emprunt/subv.	24 000			24 000
2. Tronçon ch Sud-de-la-Rivière (déviation)	Emprunt/subv.	1 360 600			1 360 600
3. Tronçon ch Village-Allard (réfection surface et ponceaux)	Emprunt/subv.	12 700			12 700
4. Tronçon rte Mig. Est - Pte McBrearty (réfection surface)	Emprunt/subv.	82 400			82 400
5. Tronçon de la rue Williamson (réfection de surface et reconstruction de ponceau)	Emprunt/subv.	481 000			481 000
6. Tronçon route Girard (réfection de surface)	Emprunt/subv.		62 600		62 600
7. Tronçon rue des Érables (côte Rupper) (réfection de surface)	Emprunt/subv.		438 900		438 900
8. Tronçon ch du Grand-Platin (réfection de surface)	Emprunt/subv.			410 900	410 900
9. tronçon de la route de la Vallée (réfection de surface et reconstruction de ponceau (1))	Emprunt/subv.			182 400	182 400
10. tronçon de la route de la Vallée (réfection de surface et reconstruction de ponceau (2))	Emprunt/subv.			162 600	162 600

TRAVAUX PUBLICS - AUTRES

Compteurs d'eau	Surplus	25 000	25 000	25 000	75 000
Caméra Flexiprobe (égout)	Fds roulement	14 000			14 000
Rouleau à asphalte	Surplus	50 000			50 000
Élévateur à véhicule (lift)	Fds roulement	10 000			10 000
Camion à neige	Crédit-Bail		280 000		280 000
Garage /Caserne (avec subvention)	Emprunt/subv.		3 000 000		3 000 000

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Camion autopompe	Emprunt		800 000		800 000
------------------	---------	--	---------	--	---------

SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT

Réfection de l'aréna	Emprunt/subv.		2 500 000		2 500 000
Petite-École	Emprunt/subv.	475 000			475 000
Réaménagement de l'Auberge Miguasha	Emprunt/subv.	875 000			875 000
Rétrocession du quai Miguasha	Emprunt/subv.	8 500 000			8 500 000

371-12-2022

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La mairesse et les conseillers répondent aux questions posées.

372-12-2022

32. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse Rachel Dugas déclare la séance close.

373-12-2022

33. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Geneviève Labillois propose la levée de la séance. Il est 20h20.

Rachel Dugas
Mairesse

Daniel Bujold
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Je, Rachel Dugas, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.